

Réunion du conseil municipal du 25 Septembre 2015

La réunion débute à 20H 35.

Secrétaire = Monique Molinié

ex ante : G. François Pardes

- 1) Comptes approuvés des séances des 13 février, 28 mars, 7 mai, 12 juin, et 30 juillet 2015.
- 2) transfert de la compétence PLU à la communauté agglo Sud Labors - OK.
 1 abstention
 1 contre
 8 pour
- 3) OK. Constitution d'une petite commission pour le fleurissement. Florent. Martine. Monique -
- 4) - Avancement de grade adjoint technique de 2^e classe à 1^{re} classe le 1^{er} novembre 2015.
 Mise en place d'une indemnité pour un exercice de mission de préfecture.
- 5) - OK pour versement de subvention aux associations.
- décision modificative budgétaire =
 1 prêt relais est prévu pour le cas où toutes les subventions ne seraient pas enregistrées à temps.
 Ici ce sera pris sur les dépenses imprévues en attendant, d'où 1^e modification du budget.

6) Réouverture du chemin du Mas de Bouysson

Mise au point de la procédure à suivre.

- Information auprès des administrations compétentes.

7) L'assainissement collectif est géré par la commune.

Le non-collectif est géré par le Grand Cahors.

Le rapport sur qualité service de l'assainissement 2014 est adopté.

- A l'école, un composter est demandé. Le SIVU sera mis en place pour l'achat.

8) François Gouraud apporte des informations sur le PCS.

8 zones sont inscrites et 1 à 3 relais de quartier sont nommés par zone.

Il y aura bientôt des réunions pour les relais de quartier et pour les conseillers, afin de les préparer à affronter un sinistre éventuel.

Un exercice (essai) aura lieu en janvier ou février.
La population sera prévenue.

- Questions diverses -

Une date sera arrêtée pour organiser un pot en l'honneur des nouveaux arrivants depuis 2011, et le départ de la famille Ratz.

Le logement de la mairie est vacant depuis août 2015. Le Conseil municipal réfléchit sur le fix du loyer qui serait ramené à 430€ en suffisant la location d'une ou deux pièces (ancienne salle du conseil municipal.) L'isolation sous le toit serait éventuellement revue.

La séance est levée à 23h35.